

ABONNEMENT.

Saumur:
1 an... 30 fr.
6 mois... 16
3 mois... 9
Poste:
1 an... 35 fr.
6 mois... 18
3 mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75
RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas:
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonné doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

13 Juin 1883.

Chronique générale.

Dans le conseil des ministres tenu hier
matin, M. Charles Brun a communiqué à
ses collègues les dernières dépêches du
Tonkin. Il a été décidé que plusieurs de ces
dépêches, probablement les plus importan-
tes, ne seront pas livrées à la publicité.

En ce qui concerne l'interpellation sur
l'affaire du Tonkin, projetée par l'extrême
gauche, le gouvernement, n'osant pas la
repousser, a résolu de laisser à la Chambre
le soin de fixer la date de la discussion,
c'est-à-dire la liberté de l'enterrer au moyen
d'un ajournement à longue date.

M. Martin-Feuillée n'a pas caché à ses
collègues que le projet de loi sur la désorga-
nisation judiciaire était menacé d'un échec
devant le Sénat.

M. Raynal a exprimé l'opinion que les
conventions avec les chemins de fer seraient
vivement critiquées devant la Chambre,
mais il compte que les nécessités budgétaires
forceront la majorité à les ratifier pure-
ment et simplement.

A l'issue du conseil, le Président de la
République a déclaré que, prenant en con-
sidération la demande en grâce qui lui avait
été présentée par M. Charles Boysset au
nom des jurés de Riom en faveur des con-
damnés de Montceau-les-Mines, il accordait
grâce entière aux nommés Choffel, Chateau,
Loriot et Spenhaner.

La peine de trois années d'emprisonne-
ment prononcée contre les nommés Juillet
et Viennet est commuée en un an de pri-
son.

Le préfet de Saône-et-Loire a annoncé
qu'il était obligé, d'après les rapports qui
lui étaient transmis, de prendre de nouvelles
mesures de surveillance contre la Bandede-

Noire qui semble vouloir recommencer ses
excursions aux environs de Montceau-les-
Mines.

PROJET DE RÉFORME DE LA MAGISTRATURE
AU SÉNAT.

Nomination de la commission pour l'exa-
men du projet de réforme de la magistra-
ture:

Dans le premier bureau, M. Jules Simon
est élu par 14 voix contre M. Roger-Mar-
vaise; il est défavorable au projet.

Le deuxième bureau a élu commissaire
M. Parent par 15 voix contre 9 données à
M. Clément. — M. Parent est favorable au
projet.

Le troisième bureau a élu M. Ribière par
47 voix contre 5 données à M. Lizot. —
M. Ribière est favorable sans restriction au
projet.

Dans le quatrième bureau, M. Albert
Grévy est élu par 47 voix; 8 données à M.
Allou. — M. Grévy est favorable au prin-
cipe du projet, mais il demande des modifi-
cations.

Le cinquième bureau a élu M. Lenoël, en
partie défavorable, par 44 voix contre 44
données à M. Corne.

Le sixième bureau a élu M. Batbie par 44
voix contre M. Humbert, qui a obtenu 43
voix. — M. Batbie repousse toute la loi.

Le septième bureau a élu M. Labiche par
44 voix contre 44 attribuées à MM. Didier,
Baragnon et de Malleville. — Au second
tour, M. Labiche a été élu par 44 voix. Il
est en partie défavorable au projet.

Le huitième bureau a élu M. Lacaze qui
est hostile énergiquement au projet, par 44
voix contre 40 attribuées à M. Ninard.

Dans le neuvième bureau, M. Tenaille-
Saligny est élu par 43 voix contre 42 don-
nées à M. de la Sicotière. Il est en partie dé-
favorable au projet.

LA CROIX DU CIMETIÈRE.

Depuis que la France est catholique,
c'est-à-dire depuis que la France est la

France, la porte des cimetières a été sur-
montée d'une croix.

Aujourd'hui, le gouvernement opportu-
niste fait abattre cet emblème religieux.

Le gouvernement opprime la majorité en
faveur de la minorité.

Entrez dans un cimetière.
Regardez autour de vous, et comptez les
tombes sans croix; vous en trouverez une
sur mille.

Et c'est pour une demi-douzaine de libre-
penseurs qu'il faut supprimer la croix de la
porte d'entrée.

Où est la justice, dans ce cas? Où est le
droit? Où est le bon sens?

Le préfet de la Seine, qui a les prérogati-
ves de maire de Paris, vient de froisser les
sentiments de la population catholique de la
capitale en faisant abattre les croix de trois
cimetières.

A Paris, la tyrannie jacobine s'exerce en
dépit de l'opinion.

Mais qu'on essaie d'imiter cet exemple
dans les départements, et le gouvernement
pourrait bien s'en mordre les doigts.

Les Parisiens peuvent supporter des actes
que les provinciaux ne laisseraient pas
commettre.

Toutes les villes de France, toutes les
communes grandes et petites, veulent gar-
der la croix du cimetière, et il ne se trou-
vera pas dix municipalités en dehors de
Paris, nous l'espérons bien, qui consentent
à laisser ainsi fouler aux pieds une tradition
qui est celle de toutes les familles.

Le ministre de la marine vient de décider
que le bénéfice de la guerre sera accordé, à
partir du 1er mars 1883, aux militaires et
marins servant au Tonkin, soit à terre, soit
à la mer.

Par contre, à dater du 1er juillet 1883, le
bénéfice de la guerre cessera d'être accordé
aux marins détachés en Tunisie.

Les soldats et marins qui ont pris part à
la dernière expédition du Cayour (Sénégal),
en janvier et février, auront droit au béné-
fice d'une campagne de guerre.

On lit dans l'Agence Havas:

« L'information publiée par divers jour-
naux au sujet des retards éprouvés par la
correspondance de l'Indo-Chine est inexacte.
» Les dépêches, depuis la rupture du câ-
ble de Madras, sont acheminées par le câble
de Rangoon qui se relie aux lignes du gou-
vernement indien; mais elles sont transmi-
ses avec la même régularité et la même rapi-
dité que par la voie habituelle. »

Est-ce pour cette raison que les nouvelles
sont devenues si rares depuis quelques
jours?

On nous apprend que plusieurs réunions
doivent se tenir dans les 17e, 18e et 19e ar-
rondissements, d'ici huit jours, pour deman-
der au gouvernement l'amnistie plénière en
faveur de tous les condamnés politiques, à
l'occasion de la fête dite nationale.

Dans le 18e arrondissement, ce sont les
malandrins de la Commune qui organisent
cette réunion pour le 16 juin.

Dans une administration de l'Etat, on a
délivré un billet de loterie à tous les em-
ployés qui s'inscrivaient volontairement à la
souscription Gambetta.

C'est un nouveau système adopté pour
stimuler le zèle des retardataires.

Le duc d'Aumale, à peine de retour à
Chantilly, va quitter de nouveau sa résidence
pour se rendre en Allemagne, où il passera
une partie de l'été.

LA TRAVERSÉE DE LA MANCHE.
La traversée en ballon sur la Manche a
finalement réussi. L'aérostat Pilastre-de-
Rozier, monté par M. Lhoté et M. J. Eloi, a
atterri à Brighton (Angleterre), sans acci-
dent.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE BIJOU DE RENÉ

Il n'y eut plus guère qu'une personne qui ne
perdit pas le souvenir de René. Ce fut Laurence
Angioli. Son âme de fillelette s'était mise un moment
à l'unisson de l'âme du poète, et par-dessus les
différences de situation, par-dessus tous les obsta-
cles intermédiaires, elle était restée côte à
côte avec elle, dans la vague souriant d'un réve-
illement continué.

Ces premières amours de jeunesse, c'est l'herbe
qui croît spontanément dans le sol au début du
renouveau. Vous l'arrachez pour faire place aux
semis qui vous donneront des légumes ou des
fleurs; mais l'herbe arrachée n'a pas dit son der-
nier mot: elle a laissé des radicules imperceptibles
qui repousseront opiniâtrement et, sans cesse, il
faudra recommencer à détruire cette impérieuse
végétation de la première heure.

Dans cette âme de dix-huit ans, dans cette terre
vierge, déjà toute frémissante sous l'action des
premiers rayons de la jeunesse, on devait supposer
que le docteur Angioli caressait l'idée de semer
une plante de son choix, d'une tenue superbe et
d'un rapport sûr. Les pères ne voient jamais bien
les herbes printanières qui poussent sans leur

permission, ou, s'ils les aperçoivent, ils ne croient
guère à leur ténacité.

Le docteur Angioli, déjà vieux, occupait, comme
médecin, le premier rang dans la ville. Non pas
qu'il fût un savant hors ligne ou qu'il eût jamais
fait des cures miraculeuses; non, il devait sa
grande renommée à son exactitude toute militaire,
à son désintéressement, à son amour des pauvres,
à sa bonne humeur et à sa loyauté. Au coup de
sonnette, il prenait sa canne et son chapeau; ou-
bliant toujours de s'enquérir de la situation de
fortune de son malade.

Et bien certainement ce brave homme, qui venait
d'enjamber la soixantaine, exerçait par amour de
son utile profession, car il avait reçu de sa famille
une fortune considérable, — de vingt à vingt-cinq
mille francs de revenu, — qu'il avait à peine aug-
mentée dans une pratique de trente ans.

Son autre amour, le premier des deux, c'était sa
fille unique, sa Laurence, qu'il avait élevée avec
son cœur d'homme intelligent et bon. De cette
enfant à laquelle la tendresse d'une mère avait
fait défaut, il s'était fait une amie de sa vieillesse
et la douce joie de sa maison. Femme de ménage
accomplie, artiste de goût, aussi lettrée que femme
peut l'être, elle gouvernait cet intérieur avec un
ordre, avec une décision qui laissait le docteur
libre de vaquer à ses affaires.

Mais l'heure arrivait où d'autres préoccupations

devaient s'emparer de l'esprit de cet heureux père.
Sa fille, enfant inconscient jusque-là, touchait à
ce printemps du cœur où il fait bon veiller aux
pousses parasites et gourmandes, aux aspirations
irréfléchies, qui déroutent souvent les pères et
déroutent leurs calculs.

Précisément, parce qu'il aimait passionnément
sa profession, le docteur Angioli, depuis bien des
années, caressait la pensée de donner à sa fille un
médecin pour mari. De même que le soldat se
regarde comme le plus haut placé sur l'échelle
des êtres ici-bas, de même le docteur Angioli
tenait la médecine pour la plus complète des scien-
ces, et les médecins pour les premiers parmi les
hommes.

Il lui fallait donc un docteur pour Laurence.
Or, voici qu'à ce moment sa bonne fortune lui
amenait, comme à point nommé, non pas seule-
ment un docteur, mais dans le docteur, un homme
jeune, élégant, d'une distinction native incompa-
rable.

Un vieux confrère de la ville étant mort, la clien-
tèle avait passé aux mains d'un remplaçant venant
on ne savait au juste d'où, mais ayant eu déjà cinq
ou six ans de pratique. Il avait l'air, d'ailleurs, de
jouir d'une certaine aisance, car, ce qu'on n'avait
pas encore vu dans la ville, il se mit à visiter ses
malades en voiture, et, si le docteur était appelé
dans les faubourgs ou la banlieue, il laissait le

coupé sous la remise, et montait à cheval.

Ce cavalier de bonne mine, écuyer consommé,
traversait la ville en bottes molles, en jaquette
boutonnée militairement, en culottes collantes, et,
dans sa suprême élégance, il attirait et retenait sur
lui tous les yeux. Comme le procès en séparation
dont on a parlé cessait de bruir avec la même
force, on ne s'occupa bientôt plus que du nouveau
venu.

Il s'appelait le comte de Marolles.
Pour un médecin, joindre la noblesse de race à
la noblesse du savoir, c'était vraiment avoir des
atouts dans son jeu. « Le docteur comte de
Marolles! » comment la noblesse, comment la
bourgeoisie ne se fût-elle pas jetée dans les bras de
cet homme chez qui tout se rencontrait?

Naturellement il avait, à son arrivée, visité ses
quelques confrères, et du premier coup il donna
dans l'œil du docteur Angioli.

En lui rendant sa politesse, le vieux médecin
crut s'apercevoir qu'il était reçu par son jeune
confrère avec un empressement, avec une cordia-
lité, avec ce je ne sais quoi d'amical, de caressant,
de sympathique, qui a l'air de demander, au delà
de la politesse confraternelle, des relations plus
suivies. Le comte était garçon, c'est vrai, mais il
comptait néanmoins mettre sa maison sur un bon
pied pour y recevoir l'élite de la ville.

Laurence eut-elle le pressentiment que son père



Cette ascension comptera dans les fastes de l'aérostation. En effet, les aéronautes n'ont pu traverser la mer qu'après trois tentatives successives.

Le ballon, parti de Boulogne vendredi matin, avait été rejeté, comme nous l'avons annoncé, sur les côtes françaises par un vent d'orage qui l'a obligé d'atterrir après avoir loupé pendant huit heures. Reparti encore, il s'est abattu sur l'esplanade de la ville de Dunkerque samedi matin; puis, après quelques instants de manœuvre, il s'est enlevé de nouveau dans les airs, et c'est alors qu'il a pu traverser la mer et atterrir à Brighton.

Un journal de Paris publie cet entrefilet:

« Contrairement au bruit que l'on a fait courir, et que tous les journaux ont reproduit, le ballon le *Pilâtre-de-Rozier* n'a pas encore atterri en Angleterre. L'aérostat a été vu pendant cinq ou six kilomètres, se dirigeant sur Brighton, mais une saute de vent l'a fait dévier et il a disparu dans la direction de la mer du Nord. »

#### RENCONTRE DE DEUX TRAINS SOUS LE TUNNEL DES BUTTES-CHAUMONT

Dimanche, dans l'après-midi, le bruit sinistre de la rencontre de deux trains sous le tunnel des Buttes-Chaumont se répandait dans Paris. La nouvelle de cet accident, considérablement grossi par la rumeur populaire, fit aussitôt affluer dans le quartier du Combat et sur le lieu de l'accident une foule énorme. On sait que le dimanche les trains de banlieue emmènent à la campagne un nombre considérable de Parisiens, et, comme on parlait d'un chiffre effrayant de morts et de blessés, les habitants de Belleville et de la Villette abandonnaient leurs boutiques et se précipitaient du côté où avait eu lieu la catastrophe. Hâtons-nous de le dire, l'accident était loin d'avoir les proportions qu'on lui attribuait.

A une heure quinze minutes, le train de voyageurs n° 123, bourré de monde, allant de Ménilmontant à Belleville, s'engageait sous le tunnel des Buttes-Chaumont. Ce train se trouvait environ à trois cent vingt mètres de la sortie de Belleville, quand un choc formidable suivi de sinistres craquements et de cris terribles se produisit tout à coup. Le train 123 venait de tamponner le train de bestiaux n° 974 qu'il suivait et qui allait s'engager sur la voie du marché de la Villette.

Une panique effroyable s'empara de cette foule entassée dans les wagons. Tout le monde criait au secours, les parents descendaient malheureusement du côté de la voie libre, par où pouvait à tout instant s'engager un train qui n'eût fait en une minute qu'une bouillie sanglante de cette cohue affolée, qui courait dans l'obscurité.

Le dévouement des agents de la Compagnie fut en ce moment au-dessus de tout éloge. Oubliant le danger, courant de wagon en wagon, rassurant tout le monde, ils parvinrent, au prix de mille efforts, à faire remonter le public.

allait jeter ses vues pour elle sur le docteur de Marolles ?

Je ne sais, mais les femmes sont si clairvoyantes !

Toujours est-il qu'elle prit d'étranges précautions.

Dans les bureaux du commissaire central de police, il y avait un brave employé, fils aîné de la nourrice de Laurence, qui demeurait dans la même rue. Le docteur Angioli venait de le guérir d'une périlone aiguë, dont il avait failli mourir. Outre l'intérêt tout naturel qu'inspirait le malade à la jeune fille, la femme et les deux petits enfants du pauvre employé méritaient bien qu'on s'occupât de leur situation précaire. Laurence y alla tous les jours, le cœur ouvert et les mains pleines.

La convalescence fut longue, mais enfin tout a son terme, même le malheur, et l'employé put retourner à son bureau.

Un soir qu'elle était seule, Laurence l'entendit revenir et le fit monter.

— Jean-Baptiste, dit-elle, le mois n'est pas aux deux tiers, et j'ai peur que vous ne puissiez vous donner le nécessaire; voici de quoi subvenir au plus pressé.

— Oh ! mademoiselle...

— Ne me remerciez pas, j'ai besoin d'un service. Vous connaissez le docteur de Marolles, n'est-ce pas ?

La machine du train 123, pesant plusieurs milliers de kilogrammes, avait heureusement amorti le choc; ses charpentes étaient cependant disloquées. Le wagon à bagages et deux wagons de deuxième classe étaient gravement endommagés.

A la première nouvelle de l'accident, les ingénieurs et les médecins de la Compagnie arrivèrent sur les lieux.

Les signaux d'arrêt furent donnés. On fit évacuer le train et l'on rechercha les blessés. Il n'y avait aucun mort, par un hasard providentiel. On releva d'abord le chauffeur Birlanne, gravement blessé à la tête, et le chef du train n° 123, nommé Millard, dont le visage était tout ensanglanté. Ils reçurent les premiers soins de M. le docteur Tarris.

Deux voyageurs, M. Demilder et M<sup>lle</sup> Bacciet, couturière, qui se plaignaient de contusions occasionnant des douleurs internes, furent amenés à la gare de Ménilmontant et reconduits en voiture à leur domicile.

La panique s'était aussi emparée des bœufs que contenait le train de bestiaux. Ce n'était pas le moindre danger. Ces animaux, terrifiés, poussaient des beuglements terribles et cherchaient à s'enfuir. On les voyait, le corps passé à moitié dans les lucarnes, battant désespérément l'air de leurs pieds de devant. L'un d'eux réussit à tomber sur la voie.

Si cet animal, la tête baissée et les cornes en avant, fuyait comme une trombe, eût pris la voie libre, plusieurs morts seraient à déplorer. Heureusement, son instinct le poussa vers la sortie la plus proche; il franchit la barrière et poursuivit sa course folle dans les rues du 20<sup>e</sup> arrondissement.

Tout le monde fuyait devant l'animal furieux. Un cantonnier, nommé Chaumette, se trouvait devant lui. Il était baissé, sans cela le bœuf le tuait; la bête lui lança un coup de corne que l'homme reçut derrière la tête. On le transporta ensanglanté chez un pharmacien, rue Lagny, 24. La blessure n'est pas grave.

La circulation a été interrompue toute la soirée et n'a pu être reprise que vers neuf heures du soir.

On ignore jusqu'à présent la cause première de cette catastrophe.

Une enquête est ouverte.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 12 juin.

La reprise que nous constatons hier s'accroît encore plus aujourd'hui.

Le 3 0/0 est particulièrement recherché et cote en clôture 79.45, l'amortissable 81.70 et le 5 0/0 108.27.

La Banque de France s'inscrit à 5,400 et le Foncier, en reprise, cote 1,376.

Les Obligations Foncières Nouvelles, toujours très en faveur, restent fermes à 354 les libérées et 348 les non libérées.

Les autres valeurs suivent l'impulsion générale et la Banque de Paris s'inscrit à 1,056, le Lyonnais à 561 et la Générale à 530.

Les chemins, en reprise sur les cours de la veille, s'inscrivent : le Lyon à 1,405, le Midi à 1,137, le Nord à 1,910, et l'Orléans à 1,230.

Le Suez est en avance à 2,500 et sa recette 200 mille francs.

Nous avons vu, dans le dernier numéro du *Finan-*

— Bien peu.

— N'importe; vous savez de qui je veux parler.

Eh bien, il me faut sur son passé, sur tout son passé, — vous entendez bien ? *il me faut* sur son passé des renseignements complets. Vous me comprenez : complets ! Vous êtes à même de me rendre ce service au plus tôt et sans en dire un mot à personne ici. C'est affaire entre vous et moi.

— Avant huit jours vous serez renseignée, mademoiselle, répondit l'employé; mais j'ai besoin, comme vous, du secret le plus absolu. Un mot me ferait jeter sur le pavé.

— Tout est bien alors.

(A suivre.) HIPPOLYTE LANGLOIS.

Notre confrère EDGAR LA SELVE, que nous versons dimanche à Saumur, vient de créer un genre, le genre exotique, témoin ANA-MAGUA, charmante nouvelle dominicaine, à sa 8<sup>e</sup> édition, parue chez Dentu; prix 2 fr. 50. Le même éditeur donne du même auteur L'ARTILLER DE LONGWY, dont une 20<sup>e</sup> édition, et LA LAUVETTE, dont une 10<sup>e</sup> édition, prouvent le grand succès, si légitime. Prix : 2 fr. Tout le monde, en effet, a lu ou veut lire ces histoires vraies, terribles épisodes de la guerre franco-allemande, qu'anime le même souffle patriotique, généreux et fort. Ces ouvrages, plusieurs fois médaillés, notamment par la Société nationale d'encouragement au Bien, sont ornés de gravures. Voilà bien des lectures propres à charmer les loisirs ou les ennuis.

cier des Communes, un tableau des recettes, bénéfices, etc., d'où il ressort que le cours actuel est justifié par les recettes faites depuis le commencement de l'exercice et qui sont de beaucoup supérieures à celles de l'année dernière.

Le Gaz est à 1,370.

Le marché des valeurs internationales nul.

#### Chronique Locale et de l'Ouest.

La souscription publique ouverte pour l'érection d'un monument à Gambetta a donné un résultat vraiment phénoménal.

Dans toutes les administrations, et surtout dans l'armée, on a tenu à rendre hommage à la mémoire de l'homme illustre qui sauva la France en 1870 en organisant la résistance en paroles... et en actions.

Aussi devons-nous être reconnaissants au gouvernement d'avoir pris l'initiative de cette souscription.

Malgré les efforts des réactionnaires, esprits arriérés qui ne comprennent absolument rien à l'honneur et à la gloire de leur pays, la souscription a dépassé cent mille francs !

Et ce n'est pas fini !

Partout des comités s'organisent, et nous apprenons avec une vive satisfaction que la Compagnie des chemins de fer de l'Etat a pris cette grande œuvre de reconnaissance nationale sous sa haute et agissante protection.

Une circulaire récente invite les inspecteurs de l'exploitation à solliciter (?) leurs agents et leurs amis personnels à souscrire. Le minimum de la souscription est fixé à un franc.

Jamais, sous un gouvernement monarchique, on aurait trouvé un moyen aussi pratique et aussi exempt de contrainte.

Nous avons eu l'occasion, ce matin, de juger du zèle apporté par les agents de l'Etat dans cette mission délicate.

L'employé ouvre son guichet et la conversation suivante s'engage :

Le voyageur. — Une première — aller et retour *San-Francisco*.

L'employé. — Vous savez sans doute, Monsieur, que pour vingt sous on peut souscrire....

Le voyageur (*distrain*). — Vingt sous ? Pas cher ! Il n'y a que sur la Compagnie de l'Etat où l'on voyage à si bon marché.

L'employé. — Pardon, c'est de la souscription au monument Gambetta dont je veux parler, et je ne doute certainement....

Le voyageur. — Un monument à l'homme de Cahors ! Jamais ! Et je ne m'explique pas....

L'employé (*va*). — Mais permettez, Monsieur, vous ignorez les services que Gambetta a rendus à la France. On voit bien que vous n'êtes pas allé à la conférence de dimanche dernier. J'y étais, moi, et je ne m'y suis pas endormi. C'était charmant, et je vous engage....

Le voyageur. — Vous m'impatientez, donnez-moi mon billet.

L'employé. — Voilà : une troisième *New-York*.

Le voyageur. — Mais non ! (*Très-haut*) : Une première aller et retour *San-Francisco*. (*En s'éloignant*) : C'est insensé !

Deuxième voyageur. — *Le Tonkin*, troisième classe.

L'employé (*joyeux*). — Tiens, mais je vous reconnais ! vous êtes le conférencier du théâtre ! Tous mes compliments....

Deuxième voyageur. — Merci. (*Bas*) : Les premiers que je reçois ! (*Haut*) : Je souscris... pour 22 sous, — ça favorisera votre avancement.

Le train part avec quarante-sept minutes de retard.

A Bordeaux, le voyageur grincheux manque la correspondance du paquebot par suite de ce retard, tempête, crie bien fort contre Gambetta, les chemins de fer de l'Etat, la République, si bien qu'un gendarme de service le foure au violon.

Et c'était justice.

Ce dévouement nous a inspiré l'idée de proposer au gouvernement de rendre le décret suivant :

« Article unique. — Les Compagnies de chemins de fer ne délivreront à l'avenir de billets de place qu'aux voyageurs qui présenteront, acquitté, un bulletin de souscription au monument Gambetta. »

UN VOYAGEUR.

#### MUSIQUE DE L'ÉCOLE MUTUELLE.

Dimanche prochain, 17 juin, à 8 heures 1/4 du soir, la musique de l'École mutuelle exécutera, dans le Square du théâtre, les morceaux suivants :

1. *Le Vin d'Anjou*, pas redoublé..... FAVRE.
2. *Brise de mai*, rédowa..... X.
3. *Le Coucou du printemps*..... X.
4. *La Coquette*, mazurka..... FAVRE.
5. *Ernestine*, schottisch..... MARIE.

Par arrêté du ministre de l'intérieur, en date du 9 juin, M. Le Gouet, directeur de la Maison centrale de Loos (Nord), est nommé au même emploi à la Maison centrale de Fontevault (Maine-et-Loire), en remplacement de M. Bégou, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Plus de cent musiques ont pris part au concours musical de Blois. Neuf grandes récompenses (palmes d'or) ont été distribuées.

La musique municipale de Chinon, dirigée depuis un an à peine par M. Baccard, a obtenu deux palmes d'or et une médaille de vermeil.

#### Théâtre de Saumur.

On nous annonce pour le jeudi 21 courant une représentation extraordinaire, organisée par M. Noël Martin, du théâtre national de l'Odéon.

La troupe est composée d'artistes de Paris se trouvant libres par suite de la fermeture de leurs théâtres respectifs ou par des congés obtenus.

Nous relevons sur le programme les noms de M<sup>lle</sup> Sidney, du Théâtre-Français; M. Malard, du Gymnase; M<sup>mes</sup> Martin, Marie Miller, M<sup>lle</sup> Boëjat, Farré, Dupuy, de l'Odéon; M<sup>lle</sup> Renée Dolci, des Variétés; et M. Hillairet, de la Porte-Saint-Martin.

Le spectacle, essentiellement littéraire, est composé de : *Ne divorçons pas*, comédie en 3 actes, de M. Dargan, et *le Neveu de Saturnin*, comédie en 4 actes, de M. Charles Gerand.

La soirée sera terminée à onze heures 1/2.

#### ANGERS.

Un arrêté du maire d'Angers modifie ainsi la dénomination de certaines rues et détermine les noms de quelques voies nouvelles dans la ville chef-lieu de notre département :

1. Le quai des Luisettes s'appellera *quai Gambetta*.
2. La rue Royale, *rue Thiers*.
3. La rue et la porte Saint-Michel s'appelleront *rue Pocquet de Livonnière*.
4. La rue Haute-de-la-Chartre s'appellera *rue Guépin*.
5. La rue latérale à la gare Saint-Serge, *rue de Rennes*.
6. La rue parallèle à celle-ci, *rue du Maine*.
7. La rue perpendiculaire aux deux rues précédentes, *rue de Brest*.
8. La rue entre l'église Saint-Serge et la gare du chemin de fer, *rue de Bretagne*.
9. La rue Traversière-Joubert, *rue Savary*.
10. La rue de la Place-Neuve s'appellera *rue Montault*.
11. Le carrefour où aboutissent les rues Saint-Julien, Plantagenet, Voltaire, Chaussée-Saint-Pierre, de l'Oisellerie et Chaperonnière, s'appellera *carrefour Rameau*.
12. La rue du Château, *rue Donatien de Psycharie*.
13. La place du Château, y compris l'esplanade du Bout-du-Monde, *place Marguerite-d'Anjou*.
14. Le boulevard des Lices, *boulevard du Roi-René*.
15. Le prolongement de la rue Evain, vers la rue de Frémur, *avenue Chanay*.
16. La rue longeant les façades du nord du groupe scolaire du Clon, *rue Condorcet*.
17. La rue longeant les façades au sud du même groupe, *rue Gutenberg*.
18. Le boulevard partant de Redon, chemin de Sainte-Gemmes et aboutissant au boulevard construit par M. Moirin, *boulevard de Strasbourg*.
19. La rue conduisant de la caserne des pontonniers au passage sous le chemin de fer, *rue Albéric-Dubois*.
20. La rue neuve entre le boulevard de Laval et la rue Saint-Lazare s'appellera *rue Dacier*.



On voit que la ville d'Angers vient de donner à l'une de ses rues neuves le nom d'une Saumuroise célèbre, M<sup>me</sup> Dacier.

### Éboulement de carrière à Combrée.

Dans la matinée du 7 juin, vers dix heures trois quarts, les jeunes Provost, Chevrollet et Lorain, qui travaillaient à la carrière de la Forêt-de-Combrée, aperçurent une fissure à 6 mètres environ de l'orifice du puits à ciel ouvert.

Toute la charpente et le pont roulant, sur lequel est déposé le bassicot, en arrivant à la surface, menaçaient de s'écrouler avec une masse de terre, sur les ouvriers travaillant au fond.

Les trois enfants firent prévenir le clerc d'à-bas, M. Maubert. Celui-ci, sans avertir les ouvriers de peur de causer parmi eux une panique funeste, sonna la cloche du déjeuner et tout le monde remonta tranquillement, car il était onze heures.

Pendant le repas, M. Maubert rendit compte à M. Picherit, le directeur, de l'état des choses. Tous deux descendirent dans le puits Saint-Joseph pour examiner une autre fissure, située à 60 mètres de profondeur. Cette fissure, enduite de suif, s'était agrandie. Les deux hommes remontèrent aussitôt et tous les ouvriers reçurent défense expresse de retourner à leur travail, pas même pour y reprendre leurs habits et leurs outils. Cet ordre n'était point trop prudent.

En effet, vers trois heures de l'après-midi, un violent craquement se fit entendre tout à coup; les deux énormes charpentes et le matériel s'écroulèrent dans le fond avec une masse énorme de rocher.

Le lendemain, l'éboulement continuait encore et menaçait de combler presque entièrement la carrière.

Les pertes s'élèvent, pour la compagnie des ardoisières, à la somme de 30,000 fr.

Grâce aux précautions prises, il n'y a pas eu accident de personnes.

(Journal de Maine-et-Loire.)

### NANTES.

#### L'incendie de la rue des Ollivettes.

Trois morts. — Pertes: 100,000 fr.

L'avant-dernière nuit, à onze heures, un incendie d'une grande violence s'est déclaré à Nantes, rue des Ollivettes, 31, au coin de l'impasse Marmontel, dans une maison appartenant au sieur Bachellery, marchand de chiffons. M. Bachellery avait ses marchandises au 4<sup>e</sup> étage, sur le derrière de la maison. Au rez-de-chaussée se trouvait le restaurant-buvette Verdon. Au 4<sup>e</sup> étage, sur le devant, d'un côté l'appartement de M. Bachellery; de l'autre les chambres de M. Verdon. Au-dessus, les mansardes, occupées par les trois ménages Aigron, Goupil et Urvois.

Le feu, trouvant des aliments de combustion dans les ballots de laines, de chiffons, etc., prit en peu de temps des proportions effrayantes. Au premier signal, la pompe de la raffinerie Etienne fut amenée sur le

lieu du sinistre, suivie bientôt de cinq pompes de la Ville et de celle de la Compagnie d'Orléans. Quelques instants après, la pompe à vapeur de la Chambre de Commerce fut mise en mouvement. Il était deux heures du matin quand on put se rendre maître du feu, c'est-à-dire le circonscire, car tout était brûlé. De la maison il ne restait que les quatre murs.

Les pertes sont évaluées approximativement à 100,000 fr., dont 50,000 pour les marchandises de M. Bachellery, 30,000 pour l'immeuble et 20,000 pour les meubles. Le propriétaire ainsi que M. Verdon sont assurés, mais les malheureux locataires des mansardes ne le sont pas.

Le feu s'est propagé avec une telle rapidité que les habitants de la maison n'ont eu que le temps de se sauver au moyen de draps ou d'échelles, la plupart en chemise, sans rien emporter. Tous ces ménages vont donc se trouver dans la plus affreuse misère. — Il y a malheureusement trois morts à déplorer: le jeune Constant Goupil, âgé de 14 ans, dont on a retrouvé le corps carbonisé à 3 heures hier matin; un autre enfant de 4 ans, nommé Gabriel Urvois, a péri dans les flammes. On ne l'a pas encore retiré des débris.

La mère de ce dernier, veuve depuis trois semaines, a pu sauver son second enfant qui n'a que 18 mois. La troisième victime est un jeune homme de 49 ans, nommé Priet, ouvrier bourrelier, qui logeait chez M. Verdon, restaurateur. Son corps a été trouvé sous les débris, à 11 heures, hier matin. — Un enfant de 14 ans, Eugène Goupil, s'est jeté par une fenêtre du second étage. Il ne s'est que blessé légèrement.

Le pompier Maze a été blessé à la main par une ardoise. M. Aigron et le caporal Pillard ont opéré, au moyen d'une échelle, le sauvetage d'une femme octogénaire.

Comme toujours, lorsqu'il s'agit de se dévouer, les élèves du Grand-Séminaire sont accourus et ont prêté leur concours.

On nous signale notamment la belle conduite de M. l'abbé J..., qui est resté dans l'eau plusieurs heures, pour aider à l'alimentation des pompes. Un autre prêtre a également fait preuve d'un grand courage.

Jusqu'ici, la cause de cet incendie est restée inconnue. (Espérance du Peuple.)

### TOURS.

Lundi, les courses de vélocipèdes ont continué.

Un match a été couru entre deux champions anglais, MM. Duncan et Garrard.

Ce dernier a gagné d'un quart de roue. Les deux champions ont parcouru, en 1 heure 47 minutes, 35 fois la piste, ce qui faisait une course de 30 kilomètres. L'enjeu était de 500 fr.

Un autre match a eu lieu entre M. Bouchardeau fils et un autre vélocipédiste. M. Bouchardeau a remporté la victoire, avec une avance de 45 mètres sur son concurrent.

Il a parcouru en 22 minutes 1/2 une distance de 8,450 mètres.

La deuxième excursion archéologique organisée par la Société des Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis aux ruines de Sanxay a aussi bien réussi que la première.

Jeudi dernier se trouvaient réunies à l'hôtel du Bienvenu, à Saintes, une cinquantaine de personnes accourues de tous côtés: de Saint-Léon, de Saintes, de Rochefort, de La Rochelle, de Niort, de Poitiers, même de l'Algérie, que représentait M. le général du Paty.

A midi et demi on a dîné gaiement et confortablement; au dessert, grâce à une fine bouteille de vieux cognac, qu'un Saintongais bien inspiré a apportée, on a bu à la santé du savant aimable qui avait bien voulu venir exprès pour expliquer ses fouilles.

M. Audiat porte un toast de remerciement.

Le P. de la Croix répond fort gracieusement.

Puis en marche pour les fouilles. Affaire de dix minutes. La journée est splendide. Comme ce beau soleil colore bien ces vieux débris!

Voici le temple, qui pouvait largement contenir 8,000 personnes, avec ses 72 mètres de façades, ses trois rangs de colonnes, sa celle en forme de croix.

Voici le balnéaire avec ses deux piscines d'eau froide, deux d'eau tiède, deux d'eau chaude, ses calorifères, ses fours, sa salle de douche! Comme tout cela est bien aménagé et quelle science dans sa disposition!

Enfin le théâtre creusé dans le fond de la colline, au pied de laquelle coule la Vonne. Les gradins attendent les spectateurs; et la scène, ses acteurs. Quelle admirable entente de l'acoustique!

M. Audiat se place à l'endroit de la scène, récite quelques vers de circonstance, et les excursionnistes, placés aux plus hauts degrés, entendent parfaitement, même quand on parle presque à demi-voix.

On a suivi avec le plus vif intérêt les explications du P. de la Croix.

Chacun a été ravi de cette journée et s'est bien proposé de recommencer à la première occasion.

### Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 10 juin 1883.

Versements de 79 déposants (11 nouveaux), 22,055 fr.

Remboursements, 24,001 fr. 13 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

### JURISPRUDENCE.

*Bris de clôture. — Barrière.* — Une simple palissade ou barrière placée seulement sur un des côtés d'un champ, pour empêcher en cet endroit le passage des voitures, ne peut être considérée comme clôture, dans le sens de l'article 456 du Code pénal.

La loi entend par « clôture » toute enceinte continue, de quelques matériaux

qu'elle se compose, entourant complètement un héritage.

Tribunal civil de Compiègne, 3 janvier 1882.

### Faits divers.

La Patrie a publié une lettre curieuse d'Abd-el-Kader qui vient de mourir à Damas et auquel la France vient de faire des obsèques solennelles.

Une jeune personne de Touraine, qui s'était éprise d'une passion romanesque pour l'émir, reçut cette lettre au moment de son départ, avec une bague en diamants:

« Gloire à toi, ange d'amour et de grâce, qu'Allah protège la jeunesse et veille sur ton innocence!

« Le ciel est dans tes yeux, la nuit est dans ton cœur; blanche colombe, plus blanche que la cavale arabe, crains l'ennemi qui guette à ton chevet et convoite tes charmes: le serpent se glisse en rampant sur ton sein virginal, qu'il souillera de son venin. Repousse-le tant qu'Allah n'aura pas béni ton union.

« Que cette bague, souvenirs des seules joies de ma captivité, te serve de talisman.

« Si tu te sentais faible un jour contre les tentatives de la séduction, regarde-la et dis-toi: « L'amour est un mensonge en dehors des lois humaines; c'est l'ivresse du déshonneur et de la honte. »

« Sois donc chaste épouse et sainte mère, fille d'Allah, et tu vivras dans l'éternité. »

\*\*\*

TROIS MARIAGES. — Trois couples niver-nais, désireux de s'unir, se sont trouvés dans un étrange embarras.

Depuis de longs mois, la ville de Nevers est sans maire. Le premier adjoint faisant fonctions est pour le moment à Moulins-Engilbert, occupé à monter des billards, en attendant qu'il y fasse des carambolages. Le second adjoint, épicier de son état, vexé de s'être vu, mardi dernier, refuser l'entrée de la loge municipale, où trônait officiellement la famille Lhéritier, a jugé l'occasion favorable pour retourner à son cher comptoir et vient de rendre son tablier.

Or, raconte le Journal de la Nièvre, trois mariages devaient être célébrés samedi à la mairie. Comment faire? Tous les officiers de l'état civil étaient en grève.

On courut chez le premier conseiller municipal. Il était absent.

Le second était sans doute également empêché.

Force fut de s'adresser au préfet, qui désigna le troisième, M. Sévat, lequel, arraché brusquement à son déjeuner et fort embarrassé d'un rôle qu'il remplissait pour la première fois, se vit contraint de revêtir à l'improviste l'écharpe traditionnelle.

Bref, les trois unions furent célébrées tant bien que mal, et les six époux n'ont éprouvé d'autre dommage qu'une attente un peu trop prolongée et quelques inquiétudes.

Tout est bien qui finit bien. Mais c'est drôle tout de même.

## MARIANNE BRÉBIET

### XVIII

Par une belle journée du commencement de septembre, elle était descendue sur la plage avec sa sœur pour donner la chasse aux crabes. Comme toujours, c'était Jeannette qui descendait dans les creux de rochers et qui sondait les crevasses. Marianne, debout, les deux mains appuyées sur une saillie de rocher, regardait vaguement sa sœur, tandis que ses pensées étaient bien loin de là. Elle essayait pour la millième fois de se figurer ce que devait être ce merveilleux Paris qu'elle ne verrait jamais.

Tout à coup, elle sentit que la semelle de son sabot glissait sur un corps dur et résistant. Elle regarda machinalement à ses pieds, et son visage se couvrit d'une vive rougeur, suivie presque aussitôt d'une pâleur mortelle.

Elle se baissa vivement, ramassa l'objet d'une main fiévreuse, et le glissa mystérieusement dans la poche de sa jupe.

### XIX

L'objet dur et résistant était un porte-monnaie en cuir de Russie.

— Ah çà! Marianne, lui dit Jeannette en riant, te voilà donc encore partie pour le pays des rêves? Je t'ai appelée trois fois, et tu me regardes comme si tu ne me voyais pas!

Marianne frissonna de tout son corps, et ses lèvres tremblaient si fort qu'elle ne put rien répondre.

Jeannette haussa les épaules et se contenta de dire:

— Il n'y a rien ici; allons plus loin!

Marianne suivit sa sœur comme dans un rêve, et machinalement elle tenait sa main sur sa poche, pour s'assurer que le porte-monnaie était toujours là.

### XX

Au moment où elle s'était baissée pour le ramasser, elle ne s'était pas dit en propres termes: « Voilà peut-être mon voyage de Paris! » et cependant cette pensée non avouée et non exprimée avait guidé toute sa conduite; sans cela, pourquoi aurait-elle ramassé furtivement le porte-monnaie, sans rien dire à sa sœur? pourquoi aurait-elle tremblé, pourquoi aurait-elle reugi en le ramassant?

Tout en suivant sa sœur, elle essayait de ne point penser à sa trouvaille, de peur d'avoir à prendre une décision. Mais elle avait beau faire, elle y pensait malgré elle, et chaque minute aggravait sa faute et son malaise.

### XXI

Forcée de penser, elle se dit que le porte-monnaie contenait peut-être une somme insignifiante; non-seulement elle le pensa, mais encore elle l'espéra. Si son espoir se réalisait, elle était sauvée. Elle avait horreur d'elle-même en songeant que son salut dépendait du hasard, et qu'elle allait jouer son honnêteté à pile ou face. Sa conscience, longtemps battue en brèche par ses desirs secrets, avait juste assez de force pour la rendre misérable; mais elle était devenue trop faible et trop défaillante pour sauver l'honneur par une décision franche et hardie.

### XXII

Profitant d'un moment où Jeannette avait disparu dans une coulée profonde, elle se cacha derrière un bloc de rocher et ouvrit le porte-monnaie. Il contenait cinq pièces d'or.

Elle le referma brusquement et le remit dans sa poche.

Elle n'eut pas le courage de prendre une décision, et se donna jusqu'au soir pour réfléchir. Elle rejoignit précipitamment sa sœur, car elle ne pouvait supporter l'idée de rester seule en ce moment, en tête-à-tête avec ses propres pensées. Pour s'étourdir, elle se mit à parler à tort et à travers, et même, à plusieurs reprises, elle se surprit à rire d'un rire nerveux et forcé.

— Pourquoi me regardes-tu comme cela? de-

manda-t-elle avec colère à Jeannette, qui la regardait d'un air surpris.

— Tu es si drôle aujourd'hui! lui répondit naïvement Jeannette. Tout à l'heure, je ne pouvais pas te faire desserrer les dents, et maintenant tu parles, tu parles, aussi vite que le greffier du juge de paix.

Marianne eut assez d'empire sur elle-même pour répondre d'un ton calme:

— Tu trouves?

— Oui, je le trouve, reprit Jeanne; et puis, tu sais, c'est si étonnant de t'entendre rire. On dirait que tu as enfin découvert ce que tu cherches depuis si longtemps.

Comme Marianne ne répondait pas, Jeannette lui dit:

— Tu n'es pas fâchée contre moi?

— Oh! non, je ne suis pas fâchée contre toi.

— Tant mieux, reprit Jeannette.

Si Jeannette avait été douée de l'esprit d'observation, elle eût été frappée de l'expression de la physionomie de sa sœur, et, à force de questions, l'eût bientôt amenée à confesser la vérité. Mais Jeannette était trop contente de savoir qu'elle n'avait point blessé sa sœur, pour en chercher plus long. Et puis, elle était venue sur la plage pour capturer des crabes, et toute son attention se porta sur les crabes.

(A suivre.)

J. GIRARDIN.



**Théâtre de Saumur.**

**Dimanche 17 juin 1883,**

A 8 HEURES 1/2 DU SOIR

**Voyages à la Lumière Drummond**  
**Aux Pays Inconnus**

**M. EDGAR LA SELVE**

Voyageur dans les Indes occidentales, membre de la Société de Géographie, lauréat de la Société d'Instruction et d'Éducation Populaires, confédéré de la salle du Boulevard des Capucines et du Cercle du Luxembourg, officier d'Académie.

Fera la 239<sup>e</sup> relation de son voyage

**Au PAYS des NÈGRES**

Avec de magnifiques projections à la lumière oxyhydrique

Produites par un Polyorama de la maison Molteni.

**LISTE DES PROJECTIONS**

Faites d'après des photographies ou des croquis d'une exacte vérité, rapportés par le voyageur.

Carte d'Haïti. — Ville du Cap, vue de la Saline. — «Bord de mer». — Factionnaire. — Soulouque, dit Faustine I. — Halle ou Fire-Proof. — Eglise Saint-Pierre et Saint-Paul. — Casernes. — Christophe, dit Henri I. — Palais de Sans-Souci. — Citadelle Laferrrière. — Mabouyas. — Au pied de la

Citadelle. — Habitation autrefois. — Moulin à Cannes. — Habitation aujourd'hui. — Courouille. — Au bord d'un torrent. — Case. — Sicilienne. — Voûte à Miquet. — Le Cap, vu de Marchegalle. — Providence et Calvaire. — Embarquement. — La Tortue. — Boucanier. — Le Valparaiso de Colomb. — Général Oest-et-Nord. — La Plateforme. — Môle Saint-Nicolas. — Fort de la Crête-à-Pierrot. — Ruine de la maison Saint-Macarye. — Croix-des-Bouquets. — Grand Warf. — Port-au-Prince. — Une rue. — Dame en visite. — Palais national. — Sénat. — Banque. — Monnaies. — Séminaire. — Arsenal. — Négrresse. — Pont-Rouge. — Eglise Saint-Joseph. — Martissant. — Nissage-Saget. — Premier ministre. — Silvain Salnave. — Général Victorin Chevalier. — Général Brice. — Général Polémon Lorquet. — Président F. Geffard. — La Fusillée de 30 septembre 1839. — Chez M<sup>lle</sup> Choune. — Général Zamor. — Le fils du commandant Rosier-By. — Le Petit-Goave. — Général Gracchus-Petit. — Port de Miragoâne. — Villa de Miragoâne. — Cheval. — Cochons-marrons. — Cocoye. — Roy-Petit-Choune. — Mesamour. — Fruits du Pays. — Araignée-crabe. — Scorpion. — Scolopendre. — Tiburon. — La Loca. — Michel Domingue. — M<sup>me</sup> Michel Domingue. — Villa des Cayes. — Ravine du Sud. — Une Dédé. — Cabrouétier. — Porteur d'eau. — Négrresse morte, etc., etc.

**PRIX ORDINAIRE DES PLACES.**

Pour les élèves des écoles communales, en corps, 50 centimes. — Pour les lycées, collèges, pensions de filles et de garçons, 25 0/0 de réduction sur le prix des places occupées.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Bureaux à 8 heures. — Le voyageur prendra la parole à 8 heures 1/2.

**Marché de Saumur du 9 Juin**

Table listing market prices for various commodities like flour, oil, and grain. Columns include item name, quantity, and price.

**COURS DES VINS.**

Table listing wine prices for different regions like Coteaux de Saumur, Ordin., and La Vienne. Columns include region, quality, and price.

**LA SEMAINE ILLUSTRÉE**  
ET LE MESSAGER DE LA SEMAINE

Sommaire du numéro du 9 juin 1883.

Chronique parisienne, par Alceste. Courrier littéraire et artistique. Korrikets, Korrigans, Poul-Pikans, par Henry Martin-Dairvault. Le Commandant Rivière et Abd-el-Kader. Le Couronnement du Czar. Autour du monde : Madagascar, par Jules Roy. Pillone II. La Grand Mère (nouvelle), par H. Bouchot. Causerie scientifique (suite et fin), par L. Divert. Petite chronique mondaine, par Jenny Lensia. Bibliographie, par R. Chassefont. Chronique générale de la Semaine. Courrier de la Mode, par Jenny Lensia. Esprit des morts et des vivants. Sphinxiana, par Bramet. Bulletin financier, par E. Briau. Chronique agricole. Halles et Marchés.

Librairie H. OUDIN, 51, rue Bonaparte, Paris.

**EN VENTE**

A la librairie LACHÈSE et DOLBEAU, à Angers  
**GÉOGRAPHIE ABRÉGÉE DE MAINE-ET-LOIRE**  
A l'usage des élèves des écoles primaires  
Par A. FRANÇOIS, Inspecteur de l'enseignement primaire à Cholet.  
Prix 60 centimes, franco 75 centimes.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 13 JUIN 1883.**

Large table with multiple columns showing stock market data for various companies and bonds. Columns include 'Valeurs au comptant', 'Dernier cours', 'Clôture préc.', and 'Valeurs au comptant'.

**RETRAIT DE CAUTIONNEMENT.**  
M. VICTOR - LOUIS BOUJU ayant cessé ses fonctions de notaire à Coron (Maine-et-Loire), l'administrateur judiciaire chargé du règlement de ses affaires désire retirer le cautionnement versé par ledit notaire. (408)

Étude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.  
**A VENDRE**  
A L'AMIABLE,  
**UNE MAISON**  
Située à Saumur, rue de la Visitation, n° 42.  
S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire.

Étude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.  
**VENTE MOBILIÈRE**  
Le DIMANCHE 17 JUIN 1883, à une heure, à Saumoussay, commune de Chacé, M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur, procédera à la vente aux enchères publiques de divers objets mobiliers dépendant de la succession de M<sup>me</sup> veuve VICER, et consistant en :  
Ustensiles de cuisine, haquet, pressoir, tonneaux, baquets, cuiviers, bouteilles vides, échelles, bois de chauffage.  
On paiera comptant, plus 10 0/0.

**A LOUER**  
PRÉSENTMENT,  
**JOLIE MAISON**  
Située rue de Bordeaux, 15,  
Comprenant NEUF PIÈCES,  
Avec Jardin.  
S'adresser à M. P. GODET, place du Marché-Noir.

Étude de M<sup>e</sup> LECOMTE, notaire à Brézé (Maine-et-Loire).  
**A AFFERMER**  
Pour entrer en jouissance le 1<sup>er</sup> novembre 1883,  
**LE MOULIN A EAU**  
DE SAUMOUSSAY  
Monté à 3 paires de meules. — Bâtimens et dépendances. — Moulin à vent.  
On y joindrait 16 hectares de pré, au gré des preneurs.  
S'adresser à M. VOLLAND, régisseur du château de Brézé, et à M<sup>e</sup> LECOMTE, notaire. (393)

Étude de M<sup>e</sup> MEFFRAY, notaire à Beaufort-en-Vallée (Maine-et-Loire).  
**A VENDRE**  
PAR ADJUDICATION  
Qui aura lieu en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> MEFFRAY,  
Le dimanche 17 juin courant, à 2 heures du soir,  
**HOTEL**  
Bien achalandé,  
**dit l'ÉTOILE D'OR**  
Sis ville de Beaufort.  
On peut traiter de gré à gré avant l'adjudication.  
S'adresser à M<sup>e</sup> MEFFRAY.

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE,  
JOLI PETIT JARDIN d'agrément, bien planté d'arbres, d'une contenance de 500 mètres carrés à peu près, entouré de murs, avec PETITE MAISON, CELLIER, POMPE, BASSINS, etc.,  
Situé au Val-Langlais, commune de Bagneux, à 15 minutes de Saumur.  
S'adresser à M. MIGNON, marchand de fers à Saumur. (371)

Étude de M<sup>e</sup> CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.  
**VENTE**  
Aux enchères publiques,  
Le dimanche 17 juin 1883, à 1 heure après midi,  
Au Pont-Fouchard, commune de Bagneux, au domicile de M. GAULTIER-BRIÈRE,  
**DES MEUBLES**  
ET OBJETS MOBILIERS  
Ci-après désignés, savoir :

Vaisselle, batterie de cuisine dont une partie en cuivre, bouteilles et fûts vides ;  
Buffet et table de salle à manger, chaises, dressoir étagère en vieux chêne, grande armoire avec belle ferrure, deux autres armoires, lit de fer, table de nuit, table de toilette et bibliothèques ;  
Table de salon, canapé, fauteuils, chaises garnies, très-belle étagère à vitrine sur table, armoire à glace, pendule, très-beaux tableaux et gravures, glaces, peintures à l'huile de Henri et Jeanne de Kock ;  
Volums : Don Quichotte anglais, illustré par Doré, œuvres complètes de Voltaire, les Misérables et poésies de Victor Hugo, dictionnaire allemand-français et français-allemand, Atala, de Châteaubriand, illustré, le Tour du Monde œuvres de Louis Figuier, Fables de Lafontaine, illustrées par Grandville, et nombreux ouvrages de littérature ;  
Un violon et sa boîte avec collection de morceaux de musique pour piano et violon ;  
Une machine à coudre, deux vélocipèdes, une voiture à quatre roues, un équipage en très-bon état et quantité d'autres bons objets.  
On paiera comptant, plus dix pour cent applicables aux frais.  
Le commissaire-priseur,  
CH. MILLION.  
(402)

**ON DEMANDE un domestique**  
de 15 à 17 ans.  
S'adresser au bureau du journal.

**Agence des Ventes ET LOCATIONS**  
**L. RENARD**  
Ancien notaire, rue de Bordeaux, 56, Saumur.  
A VENDRE : Une très-belle maison de campagne à 1 kilomètre de la ville.  
A VENDRE : Une maison avec jardin, au centre de la ville, d'un revenu de 7 0/0 garanti par bail.  
A VENDRE : Une belle ferme à 10 kilomètres de Saumur, d'un revenu de 3 0/0 garanti par bail.  
A VENDRE OU A LOUER : ville de Saumur et dans les communes voisines : plusieurs maisons.  
**CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE.**  
**PLACEMENTS DE FONDS.**  
**RECouvreMENTS DE TOUTE NATURE.**  
**ASSURANCES : Vie, Incendie, Accidents.**  
Agence des Ventes et Locations.  
Prêts hypothécaires à court et à long terme, avec ou sans amortissement.  
Pour tous renseignements, s'adresser à M. RENARD, 56, rue de Bordeaux, à Saumur, sous-directeur du Crédit Foncier de France (succursale de Maine-et-Loire). (409)

**ON DEMANDE un garçon** sachant bien panser et conduire les chevaux et pouvant s'occuper de jardinage. Très-bonnes références exigées. S'adresser à M. DESCHAMPS-ÉPAGNEUL, Allonnes (Maine-et-Loire). (410)

**CLERC.** M<sup>e</sup> CHAUMIER, notaire à Chinon, demande de suite un premier Clerc au courant d'une étude, et un second Clerc capable de faire tous les actes courants.

**A LOUER**  
Pour la Saint-Jean prochain.  
En totalité ou par parties,  
**UNE PORTION DE MAISON**  
Sise à Saumur, rue de la Comédie, n° 26,  
Actuellement occupée par MM. Faucillon, Frugier et Moutet.  
Cette maison, propre au commerce, comprend : magasins sur la rue, au premier étage ; deuxième et troisième étages sur la rue ; grenier, cour, remise et écurie ;  
Étage au-dessus des remise et écurie, grenier.  
S'adresser, pour visiter les lieux, à M. FAUCILLON, qui les occupe, et, pour traiter, à M. LE RAY, avoué, rue du Marché-Noir, n° 42. (316)

**A CÉDER**  
DE SUITE,  
Pour cause de santé,  
**UNE BOUCHERIE**  
Située aux environs de Saumur  
S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**  
VIN ROUGE, récolte 1881, et VIN rouge, récolte 1882.  
S'adresser au bureau du journal.  
**LE PULICIDE**  
DESTRUCTEUR INFALLIBLE de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vêtements : Punaises, Puces, Poux, Mouches, Cafards, Artes, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Forçats, etc.  
Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. E. D'UX, rue de la Tonnelie, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (179)